

Appel à communication

Journée de séminaire doctoral :

Le paysage institutionnel des écoles différentes. Ouvrir, fermer, durer, essayer... ?

19 mai 2015. Université d'Artois (Arras).

Université d'Artois - Université Paris-Ouest-Nanterre la Défense
Equipe Recifes (Université d'Artois- EA 4520)
Equipe Crise-Ecole-Terrains sensibles (CREF -EA 1589-UPON)

Contexte

Depuis 2011, à l'initiative de deux équipes de recherche en Sciences de l'éducation : Recifes, (EA 4520 université d'Artois) et Crise-Ecole-Terrains sensibles (CREF -EA 1589 - université Paris Ouest Nanterre), se tient un séminaire doctoral portant sur les recherches en éducation consacrées aux « écoles différentes », c'est-à-dire les classes et les établissements qui à tous les niveaux scolaires sont repérés dans le paysage éducatif comme alternatifs, expérimentaux et/ou se réclamant du courant des pédagogies nouvelles.

Ce séminaire vise à resserrer les liens entre les chercheurs travaillant dans ce domaine, quels que soient les statuts (chercheurs institutionnels, doctorants, praticiens-chercheurs...) et les appartenances disciplinaires, afin de confronter les problématiques, les méthodologies et les approches respectives. Il s'agit de dresser un état des lieux de la recherche dans ce domaine, d'initier un réseau de chercheurs, de favoriser la confrontation des problématiques, des méthodes et des approches et de soutenir la diffusion des travaux.

Le premier séminaire (Arras, 2011) a porté sur l'examen des problèmes méthodologiques, épistémologiques et déontologiques que soulève la conduite de recherches sur/dans des écoles différentes. Le deuxième séminaire (Nanterre, 2012) a étudié la question de l'évaluation de leurs résultats.

A la suite de ces rencontres, un site dédié à ce réseau a été ouvert (<http://www.recherchespedagogiesdifferentes.net/>) et un ouvrage, reprenant une partie des communications, paraîtra chez Artois Presses Université en 2015.

Par ailleurs, en lien avec ces premières journées, un symposium portant sur les pédagogies et les didactiques mises en œuvre dans ces établissements s'est tenu dans le cadre de l'AREF 2013, à l'initiative de deux membres du séminaire (Hugon/Robbes). Un ouvrage reprenant une partie des communications est en préparation.

Programme 2014-2015

Le prochain séminaire (19 mai 2015) portera sur la question de l'évolution du paysage institutionnel des écoles différentes et sur ses transformations récentes.

Jusqu'à une période récente, la plupart des projets d'établissements étaient initiés et portés par des petits groupes d'enseignants ; aujourd'hui, les ouvertures se font selon des logiques institutionnelles et des modalités diversifiées. Ainsi, des projets sont également impulsés par des chefs d'établissement et, dans l'enseignement secondaire, ils sont souvent focalisés sur la lutte contre le décrochage scolaire.

Le rôle des autorités de tutelle ministérielles et rectorales a lui aussi évolué sous l'effet de la décentralisation et de la déconcentration et de la promulgation de nouveaux textes législatifs, en particulier l'article 34 de la loi de 2005 qui ouvre le droit à l'expérimentation dans chaque établissement. Comme l'ont montré des recherches récentes sur l'histoire institutionnelle de l'innovation pédagogique à l'école¹, les jeux d'acteurs se sont complexifiés.

Plusieurs séries de questions pourraient être discutées, à la frontière de la sociologie de l'école, de la sociologie des organisations et des sciences de l'éducation. Parmi celles-ci :

- Comment analyser les processus institutionnels et politiques qui ont conduit, ces dernières années, à l'ouverture de certaines écoles, et à la fermeture d'autres sites ?

- Quels sont les facteurs favorisant le développement, le maintien et l'essaimage éventuel de certaines structures ?

Ces questions conduisent à identifier et à analyser les marges de manœuvre et les interactions entre les différents acteurs impliqués : équipes enseignantes, chefs d'établissements, rectorat, collectivités territoriales, associations et familles.

Ces processus se développent selon des modalités différentes dans l'enseignement public et dans l'enseignement privé : la confrontation entre ces deux types d'expériences pourrait être heuristique.

Les comparaisons avec d'autres expériences à l'étranger pourraient aussi apporter des éclairages intéressants. Dans quel contexte et selon quelles modalités, en Suisse, en Allemagne, au Québec ou en Angleterre, les écoles différentes naissent-elles, se développent-elles... ?

Ces thèmes pourront également être abordés dans une perspective historique.

¹ Reuter, Y., Condette, S. et Boulanger, L. (2013). Les expérimentations « article 34 de la loi de 2005 ». Bilan et discussion d'une recherche sur des pratiques scolaires « innovantes ». *Les sciences de l'éducation – Pour l'ère nouvelle*, n°3, pp. 41-62.

Cros, F. (2013). De l'initiative à l'expérimentation : la longue vie du soutien à l'innovation. *Les sciences de l'éducation – Pour l'ère nouvelle*, n°3, pp. 41-62.

Propositions de communications

Les propositions de communication sont attendues pour le 21 mars 2015 et doivent être adressées à mlaure.viaud@espe-Inf.fr et à marie-anne.hugon@u-paris10.fr.

Ces propositions doivent porter sur les questions évoquées précédemment. Elles comporteront le nom du ou des auteurs, leurs affiliations institutionnelles, une adresse électronique ainsi qu'un résumé d'une page maximum présentant la problématique de la recherche (en cours ou terminée), les terrains d'investigation, les orientations méthodologiques et les résultats attendus ou obtenus.